

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 20

Artikel: Des carrés d'infanterie
Autor: Stocker
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez **CORBAZ ET ROUILLER FILS**, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — Des carrés d'infanterie. — Camp de Châlons. — Les officiers suisses aux camps d'Allemagne. — Bibliographie. Souvenir de l'armée sarde en Crimée. — Chronique.

DES CARRÉS D'INFANTERIE.

Mémoire présenté, au concours d'infanterie de l'année 1856, par M. le major Stocker, de Lucerne, sur la question : " L'armée suisse a-t-elle besoin de deux sortes de carrés ; sinon quelle sorte de carré offrira la formation la plus simple et la plus résistante ? "

Motto : Primum omnium oculi auditus que vincuntur.

La question à résoudre se divise d'après son sujet en deux parties. Suivant qu'on résoudra affirmativement ou négativement la première partie, savoir : " a-t-on besoin de deux carrés ? ", la seconde partie sera dans un sens plutôt que dans un autre.

Nous ne balançons pas à répondre négativement à la première question, et nous en donnerons les raisons en peu de mots :

La nécessité d'une ou de plusieurs sortes de carrés, devrait ressortir du but qu'on se propose par ceux-ci. Le carré est une formation de combat qu'on ne peut employer avantageusement que contre la cavalerie. La cavalerie, grâce à sa grande mobilité, peut nous attaquer subitement sur le flanc ou à revers; c'est pour cela que nous sommes obligés d'avoir contre elle une formation qui nous permette de faire face de tous les côtés. Dans tout autre cas les carrés sont plutôt désavantageux, vu leur peu de mobilité, vu le point de mire qu'ils offrent au feu de l'artillerie ennemie, presque aussi dangereux

¹ Ce mémoire, ainsi que celui de M. le lieutenant-colonel Hofstätter, que nous avons publié dans notre numéro du 23 mars 1857, a reçu un prix de 150 fr. Nous le traduisons de la *Schweizerische Militär-Zeitung*, de Bâle. Pour terminer l'examen de cette question intéressante des carrés, nous publierons prochainement un autre mémoire de M. le colonel Massé, de Genève, présenté également au concours.

qu'une colonne massée, et enfin vu que la formation du carré est toujours un mouvement difficile. Objectivement nous n'avons donc besoin que d'une seule espèce de carré, c'est-à-dire de celle qui soit en état de résister aux charges de la cavalerie.

Mais il se présente encore le point de vue subjectif, c'est-à-dire la question de savoir avec quelle unité tactique nous serons le mieux à même d'opposer avec succès un carré à une attaque de cavalerie. Sera-ce avec de grands ou de petits carrés ? ou bien pourra-t-on peut-être employer également des carrés de forces numériques diverses ?

La tactique pose en principe qu'il est plus convenable d'opposer à l'ennemi plusieurs petits carrés se flanquant réciproquement, qu'un seul gros carré qui offre par ses quatre angles morts, autant de points faibles à l'ennemi.

Les maximes nouvellement proclamées d'une très grande mobilité des troupes et de beaucoup de liberté d'action laissée aux petits corps de troupes, maximes qui ont passé dans nos nouveaux règlements en ce qui concerne, entr'autres, l'école de compagnie, où l'on fait faire à une compagnie détachée les mêmes manœuvres qu'au bataillon, ces maximes nous portent à examiner si l'on ne pourrait pas introduire, à côté du carré de bataillon réglementaire, le carré par compagnie. Déjà il y a quelques années¹, la proposition en a été faite, et dernièrement encore un écrivain a recommandé ce carré de compagnie comme la formation normale la meilleure pour l'infanterie²; il a énuméré en détail tous les avantages de cette formation soit pour les feux, soit pour les attaques à la baïonnette, soit même pour les marches. Ce n'est donc pas un travail superflu que de consacrer quelques instants à l'examen de ces propositions qui sont en rapport intime avec la question à traiter.

Nous dirons d'abord que nous considérons le carré de compagnie comme insuffisant pour une formation normale. Outre que la formation du carré est une des manœuvres les plus compliquées de l'infanterie, cette proposition repose sur l'opinion erronée que le carré est toujours la meilleure formation pour faire face de tous côtés et pour résister à l'ennemi, de quelque côté qu'il vienne, sans qu'il soit besoin de chercher préalablement par des marches à prendre une position convenable. Nous espérons, pour l'honneur de notre pays, de ses autorités militaires et de nos chefs supérieurs, qu'ils auront toujours assez de vigilance, pour le cas où la Suisse serait lancée dans une

¹ Idées sur l'organisation et la tactique de l'infanterie suisse (Bâle 1851).

² Schulz-Bodmer. De la Politique militaire, et de ses rapports avec la Suisse.

guerre, pour savoir de quel côté viendrait l'ennemi ; de telle sorte qu'on pourrait généralement lui faire front et garder nos derrières libres. Si, au moment où nous prendrions les armes, l'ennemi se fût déjà assez avancé en tous sens pour que chacune de nos compagnies soit obligée de faire front de tous les côtés, alors malheur à tous nos carrés de compagnie !

L'auteur de la politique militaire s'est à la vérité appuyé sur de bons principes, en posant comme axiôme que l'on doit toujours être prêt au combat dans toutes les directions, et en cherchant à retrancher des règlements et de la tactique, par le moyen d'heureuses conversions, etc., le mot fatal de *flancs* avec tous ses désavantages. Il fait, par exemple, dans un combat de feux, converser en avant les deux faces latérales ; celles-ci donnent leurs feux, puis se replient en arrière dans leur première position ; pendant ce temps la face d'arrière s'est portée de côté à distance de section, pour faire ses feux, à la barbe des hommes de la face latérale, au moment où celle-ci se replie en arrière. La marche de ce carré, sur le papier, ne se fait pas plus difficilement et la charge à la baïonnette s'opère d'une manière invincible. Mais hélas, il manque à cela comme à tout le reste du mécanisme, les charnières au moyen desquelles on peut opérer ces ploiemts et déploiements sur la droite et sur la gauche, en avant et en arrière !

Laissons la plaisanterie de côté ! Chacun comprend assez combien ces mouvements seraient dangereux à exécuter sous le feu de l'ennemi, surtout quand on sait combien il est difficile et combien l'on doit déjà être content de parvenir à diriger l'attention du soldat sur *une seule chose*. Mais que le soldat, au milieu des balles, puisse manœuvrer assez joliment pour pouvoir exécuter ces mouvements de volets qui s'ouvrent et se referment à volonté, cela est difficile à croire. Il est surprenant en outre que l'auteur cité croie abriter ses hommes des faces de côté et d'arrière derrière ceux de la face d'avant comme derrière un parapet en maçonnerie. Il est évident qu'un feu de compagnie en ligne, dirigé concentriquement sur un tel carré, serait plus meurtrier que contre une ligne déployée. De même les marches en carré ne s'exécuteraient que difficilement, sans compter que les dislocations en grand deviendraient une difficulté insurmontable, et que, dans le combat, on aurait des résultats parfois déplorables par ce fait que les deux faces qui, pendant la marche, ont dû faire par le flanc, s'allongeraient inévitablement et formeraient des vides dans les distances. En doublant les rangs, ce qui, d'ailleurs, n'est pas faisable devant l'ennemi, on ne remédierait pas à ce dernier inconvénient.

Nous n'avons pas besoin de montrer les inconvénients pratiques

de cette formation normale en ce qui concerne les ordres de combat en grand, dans lesquels les petits corps de troupes manqueraient évidemment d'ensemble entr'eux et échapperait à la direction des chefs de bataillon. Si, d'un côté, il peut être désirable que chaque corps de troupes ait une certaine indépendance, d'autre part un morcellement excessif est toujours plein de dangers et d'embarras.

Une considération qui montre encore que le carré de compagnie n'est pas admissible comme formation normale de l'infanterie, c'est que le cas où un petit corps de troupes sera obligé de faire face de tous les côtés appartient à la classe des *exceptions* ou des raretés. Or on ne peut raisonnablement pas tirer d'un cas *exceptionnel* des motifs en faveur d'une formation *normale*.

En rejetant donc le carré de compagnie comme formation normale, nous ajouterons encore que la compagnie est numériquement trop faible pour être opposée avec succès dans cette formation contre la cavalerie. Elle ne peut fournir de tous les côtés que deux rangs de profondeur, et offre par là des points faibles, non seulement aux angles, mais encore sur tous les autres points où quelques hardis cavaliers oseront se précipiter avec impétuosité. Les " Idées sur l'organisation et la tactique (Bâle) ", font mention d'une colonne de défense par compagnie contre la cavalerie ; mais cette formation se base sur un effectif de compagnie qui est le double du nôtre. Nous ne pouvons par conséquent pas accepter cette hypothèse.

La seule formation convenable d'une compagnie contre la cavalerie est le *groupe*. D'ailleurs c'est surtout quand une compagnie sera étendue en tirailleurs qu'elle se verra le plus souvent attaquée par la cavalerie. Alors elle pourra avantageusement former deux groupes, dont les soutiens seront les noyaux. Ces groupes forment des masses compactes, offrant à l'ennemi peu de surface attaquable, et si elles ne peuvent, à la vérité, pas fournir une grande ligne de feux, en revanche elles permettent à quelques tireurs de lâcher des coups bien ajustés, qui tiendront l'ennemi à distance respectable. On a un exemple du bon effet de ces groupes dans l'histoire de nos guerres contemporaines, où le colonel Elgger raconte qu'au combat de Geltwyl ses cavaliers ne voulaient plus charger les chasseurs ennemis aussitôt que ceux-ci avaient formé le groupe.

D'après ce que nous avons dit jusqu'ici, nous concluons en premier lieu que c'est le bataillon qui possède la force suffisante pour former un carré ; et d'après cela nous répondons à la première partie de la question du sujet : *L'armée suisse n'a besoin que d'une seule sorte de carré, qui est le carré de bataillon.* Maintenant quelle est la forme

de carré la plus convenable ? c'est ce que nous allons examiner pour répondre à la seconde partie de la question.

Dans la résolution de cette seconde et importante partie de la question, nous n'aurons pas la prétention de produire des idées nouvelles. Celui qui veut accomplir un progrès doit se baser sur les données admises et non courir après des nouveautés et des originalités qui sortent du domaine de la pratique. C'est pourquoi nous appuyons nos considérations sur les règlements fédéraux, qui nous fourniront ainsi un point de repère dans le développement de nos vues sur la formation du carré ; nous entrerons, pour arriver à la solution de la question, dans le vif de la polémique qui se fait aujourd'hui sur la formation du carré. Si l'on nous reprochait de nous livrer plutôt à une polémique qu'à un examen scientifique de la question posée, nous répondrions que c'est précisément la perspective d'une bonne solution de ce sujet de polémique, qui fait toute la valeur, au point de vue pratique, de la question de concours.

Le carré de bataillon est actuellement à moitié reconnu sous deux formations différentes, savoir : 1^o formation de l'ancien règlement de 1847, avec 4 rangs de profondeur sur toutes les faces ; 2^o formation des nouveaux règlements provisoires, à 4 rangs sur les faces d'avant et d'arrière, et à 2 rangs sur les faces latérales. L'auteur des *Idées* mentionnées ci-dessus, propose un 3^e carré, pour remédier à l'inconvénient des angles morts en aplatisant ces angles, et il serait facile de combiner un 5^e et un 6^e carré, dont chaque spécimen présenterait certains avantages. De telles combinaisons sont en général très belles dans l'imagination et sur le papier et font beaucoup d'honneur à leurs inventeurs, mais elles sont généralement aussi très confuses dans l'exécution et impratiques. — Nous restreignons donc notre discussion aux deux formations ci-dessus mentionnées, déjà réalisées par les règlements et réunissant d'ailleurs le mieux les exigences du sujet de concours.

Quant à la formation du carré, il faut noter que l'ancien carré pouvait, suivant les circonstances, se former avec six, cinq ou quatre compagnies. Le nouveau carré, qui admet pour règle qu'une compagnie est toujours détachée pour service d'infanterie légère, base la formation *exclusivement* sur 5 compagnies. Si, maintenant, il se présentait le cas, tout à fait possible et ordinaire, qu'une colonne de 6 divisions dût former le carré, la formation exclusive des 5 compagnies nous empêcherait alors d'user le plus avantageusement possible de toutes nos forces. Nous devrions ou laisser la sixième division derrière la face d'arrière, qui aurait ainsi 6 rangs de profondeur, ou l'envoyer promener au loin afin de réduire notre carré aux limites du règlement.

En revanche il peut se présenter le cas que, ensuite d'un détachement ou d'autres circonstances, un bataillon doive résister à la cavalerie avec 4 compagnies. Dans ce cas exceptionnel, le nouveau règlement n'est pas davantage à même de faire former le carré régulièrement; l'ancien règlement permet au contraire de former encore avec ce petit nombre de troupes un carré respectable, qui présente, sur trois faces, le front et la profondeur ordinaires, et sur la 4^e, la face d'arrière, ordinairement la moins menacée, seulement deux rangs.

Nous voyons là une grande supériorité de l'ancien carré sur le nouveau.

Cependant, admettons qu'une compagnie de chasseurs soit détachée en tirailleurs devant le front du bataillon et que nous ayons formé le carré avec cinq divisions. Ici se montre cette différence, qu'avec le nouveau carré la 3^e division rompt par pelotons, ce qui donne une face de la longueur d'un peloton, sur deux rangs de profondeur, tandis que dans l'ancien carré, en rompant par sections et en faisant serrer les sections intérieures sur les extérieures, on avait une face de la longueur d'une section, mais sur 4 rangs de profondeur.

Par la nouvelle formation on veut obtenir certains avantages, savoir :

Une exécution plus simple et plus facile,
Un feu plus efficace,
Et enfin plus de place dans le carré.

En ce qui concerne le premier avantage, ce changement paraît sans doute procurer quelque simplification. Mais celle-ci est plus apparente que réelle; un officier un peu familier avec son règlement rompra par sections aussi facilement que par pelotons, et la troupe, sur un bon commandement, exécutera l'un et l'autre mouvement avec une précision et une vitesse égales. On ne peut pas dire non plus que le serrément des sections intérieures sur les extérieures, nécessaire dans l'ancien carré, demandera plus de temps ou plus de difficultés.

Mais, disent les partisans du nouveau carré au point de vue de la simplification, pourquoi s'exercerait-on à la formation du carré déjà dans l'école de peloton si ce mouvement n'était pas reconnu comme difficile? Cette objection est juste, mais sans importance spéciale. Nous tenons l'exercice préparatoire du carré dans l'école de peloton pour une cause, mais non pour une preuve de la difficulté du mouvement. Non-seulement cette préparation ne facilite rien, mais elle sert encore à embrouiller la tête des jeunes soldats et officiers et leur inspire déjà d'avance une inquiétude exagérée sur les difficultés du carré. A quoi sert cette préparation sans les éclaircissements naturels sur l'ensemble et le but du mouvement? Le jeune officier, qui s'est ap-

pliqué avec un zèle louable à cet exercice préparatoire, cherchera sans doute, lors de l'exécution du carré réel, à appliquer ses connaissances. Mais s'il se trouve à la première ou à la dernière division, ses études préparatoires ne serviront qu'à l'embrouiller, attendu qu'elles ne se sont appliquées qu'à la 3^e (ou 4^e) division. Si cet officier est placé cependant à la 3^e (ou 4^e) division, et se trouve ainsi à même d'appliquer l'exercice préparatoire dans les conditions où le règlement le prévoit, alors le consciencieux lieutenant est plus souvent tenté de faire des efforts pour se remémorer ses études préparatoires que de prêter toute son attention à la manœuvre du moment et aux commandements à faire ; pendant ces instants de réflexion et de comparaison, le temps de l'exécution s'enfle, le mouvement est manqué, et l'instruction du carré doit alors être répétée jusqu'à ce que le malheureux exercice préparatoire soit complètement chassé de la tête des jeunes officiers ; ce n'est qu'alors que ces officiers pourront donner directement leur attention aux mouvements à exécuter et se rendre un compte net, par leur *propre observation*, du but du mouvement général et des moyens (en rompant ou conversant) nécessaires pour y arriver. Du reste le carré n'est pas plus difficile à former par sections que par pelotons.

Le rétablissement de la colonne n'offre également pas de difficultés. Celui qui, sur la place d'armes, a aligné un petit détachement de la droite ou de la gauche, sur un autre, ou qui a relevé réglementairement une garde, celui qui sait que pour se mettre en ligne chaque section vient appuyer son aile droite à l'aile gauche de la section précédente, celui-là sait aussi reformer la division avec les sections rompues.

Du reste le carré, qu'on le forme d'une façon ou de l'autre, est un mouvement qu'on devra toujours étudier aussi consciencieusement que tout autre, sans quoi on n'arrivera jamais à répondre aux exigences nécessaires. Le carré est et restera la formation de combat la plus compliquée de l'infanterie ; toutes les théories et les subtilités pour en faire un mouvement simple seront sans effet. Il faut se garder d'aller trop loin dans ces tendances de simplification. Le principe de la simplicité est très bon en matière militaire, mais il n'est pas le premier, sans quoi il faudrait renoncer à tous les appareils de guerre des temps modernes pour revenir à la lance et à l'épée. C'était là de la simplicité.

(A suivre)